



**DECLARATION LIMINAIRE DE
L'UNSA Alimentation,
Agriculture, Forêts
CTM du 10 avril 2019**

Monsieur le Président,

L'UNSA est consciente de l'impact que représente le BREXIT.

La sortie du Royaume-Uni de l'Europe votée lors du référendum du 23 juin 2016 n'en finit pas d'avoir son lot de rebondissement.

Les votes successifs du parlement britannique font plutôt penser à un BREXIT sans accord. Ces votes impactent notamment notre ministère et notre agenda social.

Les reports incessants des groupes de travail, CHCSTM, CTM... sont devenus une source de stress au quotidien. Nous sommes bien conscients qu'il est important de travailler sur des textes les plus finalisés possibles, mais ne pourrait-on pas travailler sur différents scénarii probables?

Pour l'UNSA il est primordial de garantir une qualité de vie au travail, avec des conditions de travail adaptées aux futurs agents en place aux frontières. Les personnels recrutés sur ces postes doivent avoir une garantie de maintien d'un juste équilibre vie professionnelle et vie privée.

Les alternances de rythme jour/nuit ne doivent pas avoir une incidence sur leur santé physique et/ou mentale.

Pour l'UNSA le changement de rythme imposé doit se limiter aux seuls postes du dispositif BREXIT.

L'UNSA sera attentive au respect de la qualité de vie au travail et des conditions de mise en oeuvre de ce nouveau mode de fonctionnement horaire.